

CAS PRATIQUE

COMMENT DESTINÉ MASSENGO A DOMICILIÉ SON ENTREPRISE AU CŒUR DE BRAZZAVILLE

Un cas pratique concret pour réussir la domiciliation de votre entreprise en République du Congo

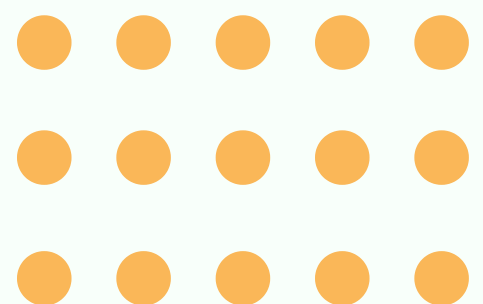


www.societe.cg





Domicilier une entreprise n'est pas seulement une formalité administrative, c'est un acte stratégique qui peut déterminer le succès de votre projet. Dans ce cas pratique, suivez Destiné Massengo, un entrepreneur visionnaire, qui met en place son entreprise de communication digitale et d'impression tout support à Brazzaville. À travers ce parcours, vous découvrirez chaque étape cruciale pour choisir et valider une adresse de domiciliation, ainsi que les coûts associés à cette démarche.



1 MISE EN SITUATION

Nom et prénom : Destiné Massengo

Profil : Entrepreneur Congolais

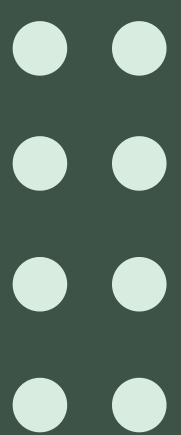
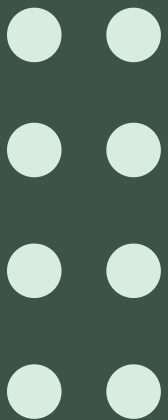
Secteur d'activité : Communication et Marketing

Destiné Massengo est un entrepreneur congolais déterminé à transformer le paysage de la communication digitale et publicitaire à Brazzaville. Avec son entreprise, il ambitionne de fournir des services d'impression de haute qualité et des solutions publicitaires percutantes, adaptés aux besoins du marché congolais.

Objectif : Trouver une adresse de domiciliation stratégique pour son entreprise, qui allie visibilité, accessibilité, et rentabilité.



Societe.cg

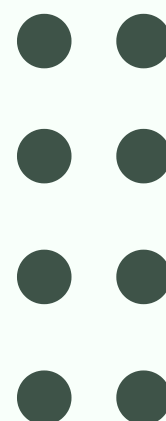
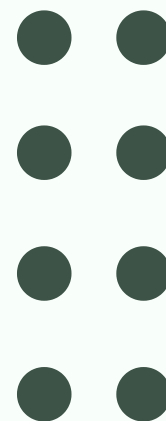


2 OÙ DESTINÉ PEUT -IL DOMICILIER SON ENTREPRISE ?

Destiné souhaiterait connaître toutes les options disponibles pour choisir l'emplacement idéal de son entreprise, afin d'attirer des clients et renforcer la crédibilité de sa marque.

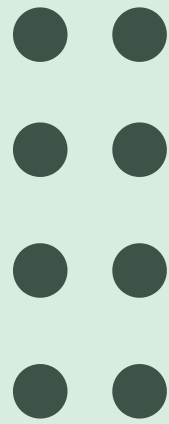
C'est alors qu'il décide de consulter le guide Societe.cg : "Où domicilier son entreprise ?" et y découvre les différentes possibilités qui s'offrent à lui.

- Louer un bureau dans un espace de coworking moderne
- Faire appel à une société de domiciliation
- Domicilier son entreprise dans un local commercial ou industriel
- S'inscrire dans une pépinière d'entreprises



CHOIX DE L'EMPLACEMENT IDÉAL

3



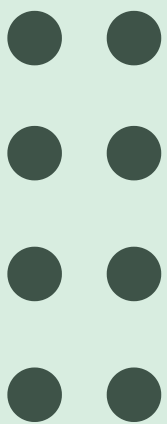
Après réflexion, Destiné opte pour la domiciliation dans un local commercial. Il choisit un local situé au centre-ville, sur une avenue très fréquentée, à un coût de **300 000 FCFA** par mois.


Pour finaliser cette étape, il doit verser une caution de deux mois de loyer ainsi qu'une somme de **300 000 FCFA** à l'agence immobilière pour les services du démarcheur, soit un total de 900 000 FCFA.

Coûts associés :

- Garantie : **600 000 FCFA**
- Frais du démarcheur* : **300 000 FCFA**

* : Un démarcheur désigne une personne spécialisée dans l'identification de biens immobiliers correspondant aux critères de prix, de localisation et de besoins spécifiques d'un client. Il agit en collaboration avec les propriétaires et les agences immobilières.





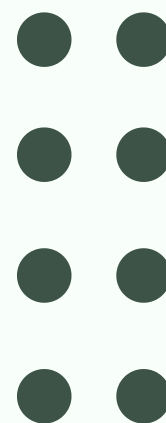
Avec l'emplacement idéal en main, Destiné procède à la signature du contrat de bail pour officialiser l'utilisation du local comme adresse de domiciliation. Le contrat, composé de 12 pages, définit les termes de la location, y compris la durée, les obligations des parties, et les modalités de paiement. Cette étape est cruciale pour sécuriser légalement l'emplacement de son entreprise.



FORMALISER L'ACCORD AVEC L'AGENCE IMMOBILIÈRE **4**



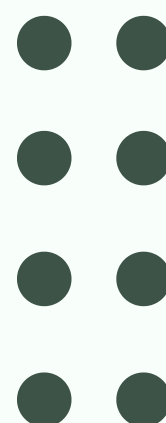
5 VALIDATION FISCALE DU CONTRAT DE BAIL



Maintenant que le contrat de bail est signé, Destiné doit le faire valider aux impôts pour être en conformité avec les exigences légales. Cette étape incontournable permet de régulariser sa situation fiscale et d'éviter toute surprise désagréable à l'avenir.

Calcul des coûts de validation :

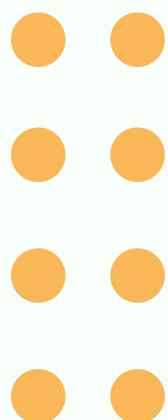
- **Droit d'enregistrement** : 3 % du loyer annuel
3 % de 3 600 000 FCFA = **108 000 FCFA**
- **Centime additionnel** : 5 % des frais d'enregistrement
5 % de 108 000 FCFA = **5 400 FCFA**
- **Timbre fiscal** : 1 300 FCFA par page (12 pages x 3 exemplaires)
3 x 12 x 1 300 FCFA = **46 800 FCFA**
- **Taxe immobilière** : équivalente à un mois de loyer
(à régler dans les trois mois suivant l'occupation)
1 x 300 000 FCFA = **300 000 FCFA**



Total des frais de validation :

- Total = **460 200 FCFA**





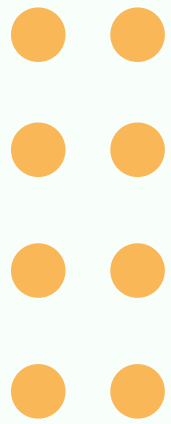
Destiné à soigneusement planifier ses dépenses pour la domiciliation de son entreprise. Voici un récapitulatif des coûts engagés pour sécuriser et valider son adresse

- Garantie du local : **600 000 FCFA**
- Frais de démarcheur : **300 000 FCFA**
- Frais de validation fiscale : **460 200 FCFA**

Total des dépenses : 1 360 200 FCFA

6 RÉCAPITULATIF DES DÉPENSES

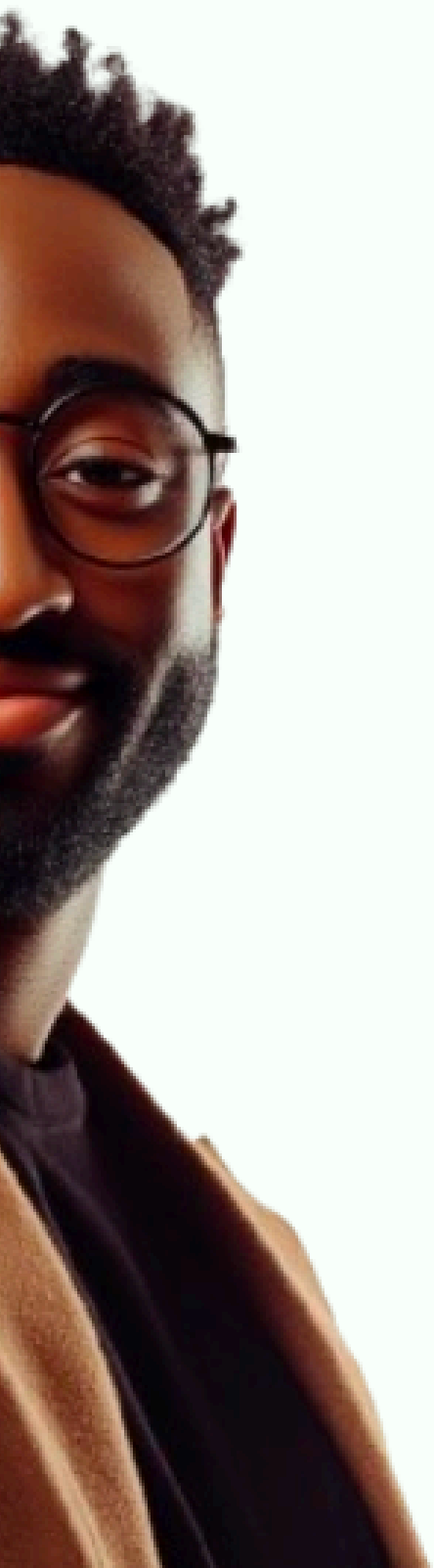




Grâce à une démarche réfléchie et un suivi rigoureux de chaque étape, Destiné Massengo a pu domicilier son entreprise dans un emplacement stratégique au cœur de Brazzaville.

Ce cas pratique démontre l'importance de chaque décision dans le processus de domiciliation, depuis le choix de l'emplacement jusqu'à la validation fiscale.

En suivant l'exemple de Destiné, les entrepreneurs peuvent éviter les pièges et réussir leur installation de manière sereine et structurée.





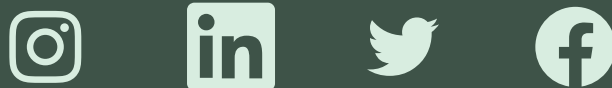
VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS ?

Faites comme Destin , consultez notre guide complet sur la domiciliation d'entreprise en R publique du Congo pour vous orienter vers la meilleure option pour votre entreprise

[Accueil](#) > [Guides](#) > [Cr er votre entreprise](#) > [O  domicilier son entreprise en R publique du Congo ?](#)



Votre portail dédié à l'entrepreneuriat
en République du Congo



www.societe.cg

contact@societe.cg